

## Législature 2017-2021

Séance du 24 février 2021

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°76

#### Soutien au commerce local – Projets en cours et à venir

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Lors de sa séance du 23 juin 2020, après un débat nourri, le Conseil général acceptait le message n°115 concernant l'octroi d'une autorisation de dépense de CHF 260'000.00 pour différentes actions de relance économique et touristique suite au COVID-19. Ce message prévoyait notamment la création d'un poste de Chargé-e de mission – Délégué-e au commerce local. Le poste a été mis au concours à la fin de l'été dernier et le choix du Conseil communal s'est porté sur Mme Yaëlle Heubi, qui est entrée en fonction en novembre dernier.

Mme Heubi s'est rapidement mise au travail en allant sur le terrain à la rencontre des commerçants pour connaître leurs besoins et leurs préoccupations. Elle a aussi rencontré à plusieurs reprises la SCAVE, qui est l'interlocuteur privilégié de la Commune et contacté plusieurs producteurs locaux. Avec le soutien du Conseil communal, les projets suivants sont actuellement réalisés et/ou en cours :

- Création de pages sur notre site internet qui recensent les commerces et les restaurants du centre-ville et qui présentent les offres de take-away, respectivement de click & collect proposées ;
- Recensement des surfaces commerciales vides et contacts avec les gérances pour aider à leur location ;
- Rédaction d'une lettre d'informations envoyée dernièrement à tous les commerçants pour leur communiquer les projets en cours et la volonté de créer avec eux une interface d'échanges deux fois par année, quand les réunions seront à nouveau possibles. Dans cette attente, l'avis des commerçants est demandé via un sondage en ligne ;
- Proposition soumise au Conseil général ce soir de mettre en place une action Kariyon pour Estavayer. Cette action a pour but, non seulement de contribuer à la relance économique du commerce local suite aux fermetures actuelles mais aussi de faire connaître à un maximum de clients nos commerces locaux. Dans un deuxième temps, une réflexion sera faite pour la mise en place d'un système de fidélisation ;
- Mise en place d'un marché hebdomadaire, chaque mercredi de 16h00 à 19h00 sur la Place de l'Eglise. La première édition aura lieu le mercredi 7 avril 2021 et nous avons déjà plusieurs stands qui ont confirmé leur venue.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus

Le Syndic :  
Eric Chassot

**Conseiller communal responsable :** Samuel Ménétrety, Dicastère Culture, Tourisme et Sécurité